



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SAVOIE



LE DÉPARTEMENT



**PLAN DÉPARTEMENTAL
D'ACTION POUR LE LOGEMENT
ET L'HEBERGEMENT DES
PERSONNES DÉFAVORISÉES**

ÉDITORIAL

Le PDALHPD de la Savoie, co-piloté par l'État et le Département, couvre la période 2020-2024. Il décline à l'échelle départementale les politiques nationales basées désormais sur l'accès au « logement d'abord ». Cela passe par une production de logements à loyers abordables et par une fluidité d'accès aux dispositifs d'hébergement et de logements autonomes.

L'année 2021 se caractérise par un retour à une activité plus conforme aux années antérieures à la crise sanitaire liée au COVID 19 et aux mesures de confinement prises par le Gouvernement en 2020.

L'implication des collectivités locales est à souligner en 2021 avec les travaux menés par les trois communautés d'agglomération sur la cotation de la demande de logement social. Même si l'entrée en vigueur de cette disposition a été reportée en 2023, les travaux ont largement mobilisé les partenaires. A noter également, la candidature de Grand Chambéry retenue au titre de la mise en œuvre accélérée du plan logement d'abord avec le déploiement d'un plan d'actions pour 2021 et 2022, ainsi que la mise en œuvre par le Département d'aides financières en faveur du développement de logements PLAI.

Sur le volet de l'hébergement et du logement accompagné, l'Etat a renforcé les moyens dédiés au SIAO qui est désormais structuré en 3 pôles : le pôle urgence et veille sociale (115), qui oriente les personnes vers les dispositifs d'hébergement d'urgence et coordonne le réseau des acteurs de la veille sociale ; le pôle insertion, qui oriente et suit les situations vers l'hébergement d'insertion et le logement accompagné et le pôle accès au logement, qui travaille en lien avec les bailleurs sociaux pour les orientations vers le logement de droit commun.

Sur le volet logement social, on constate en 2021 un retour à une situation comparable à celle de 2019 avec près de 12 000 demandes de logement social pour 3 500 attributions. La tension reste très différenciée selon les territoires de Savoie. Elle est particulièrement élevée sur l'agglomération de Grand lac.

Au titre du contingent préfectoral, 490 ménages prioritaires ont été logés en 2021, soit une hausse de 22 % par rapport à 2020. Néanmoins, le nombre de recours déposés au titre du droit au logement opposable (DALO) a augmenté de 42% entre 2019 et 2021. Ce chiffre reflète les difficultés d'accès à un logement de droit commun pour les ménages en situation d'urgence. Cependant, le taux de recours déclarés prioritaires est de 44 % en Savoie, valeur supérieure à la moyenne régionale.

Les mesures d'accompagnement social ont fortement progressé pour sécuriser l'accès et le maintien dans le logement, dans l'esprit du « logement d'abord ». Elles permettent également une mobilisation accrue du parc privé avec une forte progression des places en intermédiation locative.

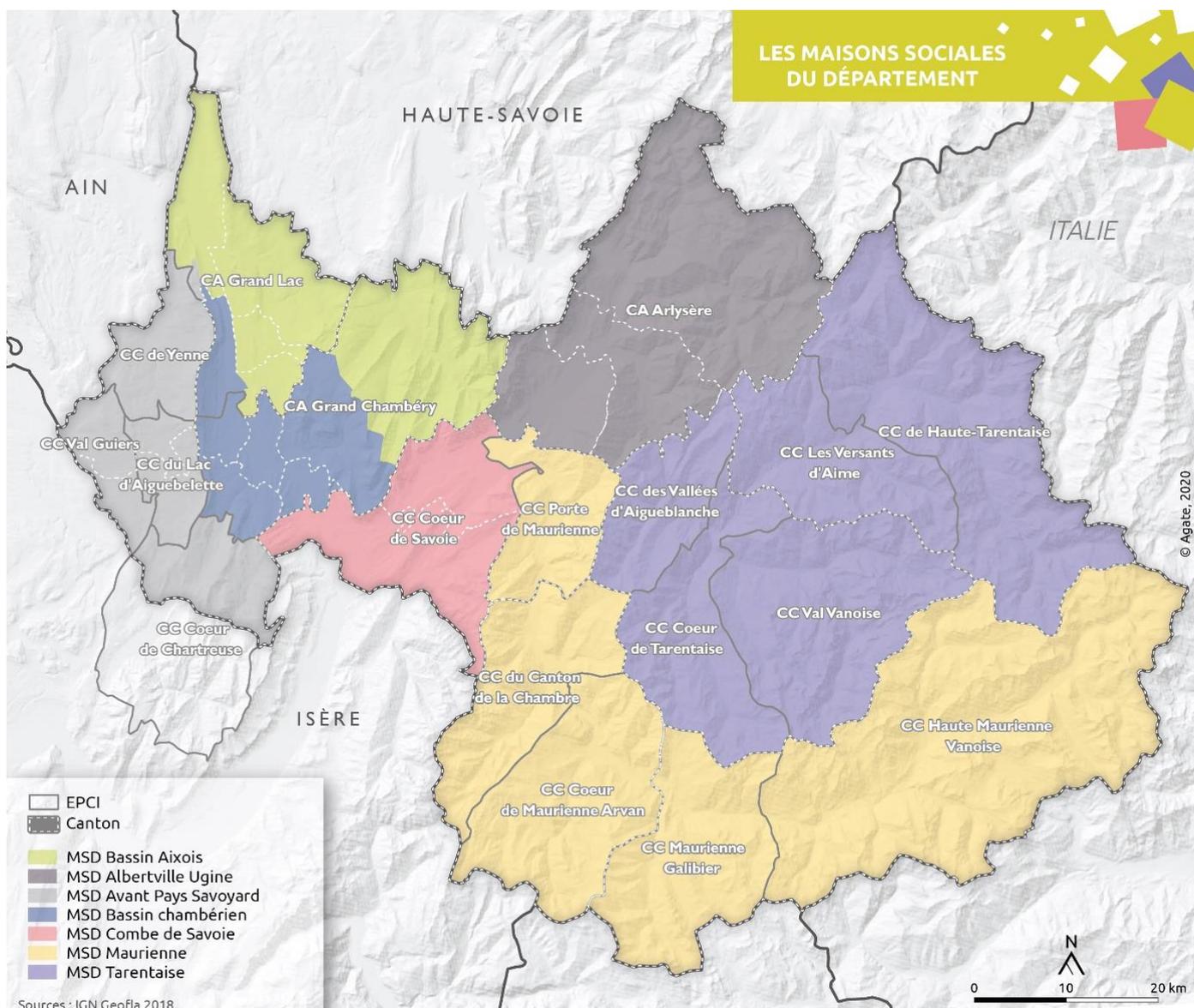
Dans le champ de la prévention des expulsions locatives, on note en 2021 une très forte baisse du nombre d'assignations en justice. La concertation des partenaires s'est largement poursuivie et est traduite dans un plan départemental de prévention des expulsions. A noter également qu'une gestion individuelle est désormais en place pour que les personnes expulsées aient une proposition d'hébergement qui leur soit réservée.

Ce format de l'édition des chiffres clés du Plan comporte désormais, outre les principales données relatives à l'hébergement et au logement des personnes défavorisées, des indicateurs davantage corrélés aux orientations du plan et aux actions qui y sont associées.

Bonne lecture !

L'équipe dédiée du PDALHPD

LES 7 MAISONS SOCIALES DU DÉPARTEMENT



I- Données de cadrage générales

> Démographie

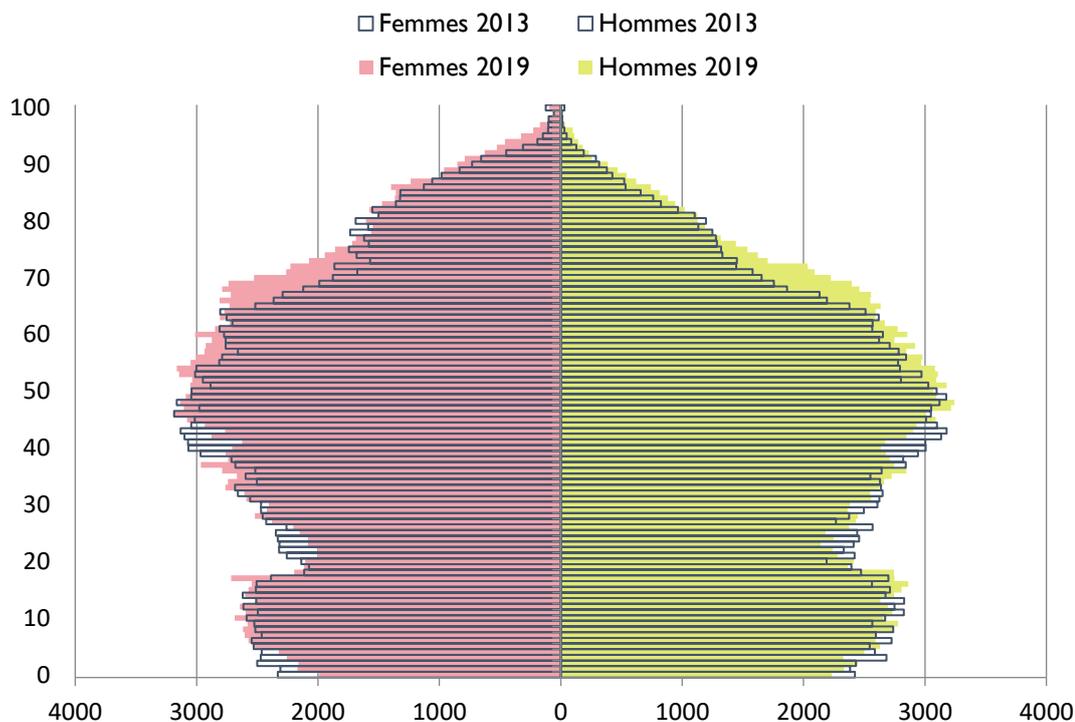
Au 1^{er} janvier 2022, le Département de la Savoie recense 436 434 habitants soit une évolution de population de +0,5 % par an depuis 2013. Ce rythme positif de croissance est particulièrement soutenu dans l'espace Métropole Savoie, atteignant jusqu'à + 0,9% par an dans le bassin aixois. A l'inverse, les secteurs de vallée, Maurienne et Tarentaise, perdent de la population, notamment auprès des jeunes et jeunes actifs.

Nombre d'habitants par Maison Sociale du Département et évolution			
	2013	2019	Évolution annuelle 2013/2019
MSD Bassin Aixois	72 101	76 015	0,9%
MSD Albertville Ugine	59 862	61 292	0,4%
MSD Avant-Pays Savoyard	29 856	31 084	0,7%
MSD Bassin Chambérien	130 749	137 141	0,8%
MSD Combe de Savoie	35 589	37 336	0,8%
MSD Maurienne	43 623	42 880	-0,3%
MSD Tarentaise	51 935	50 686	-0,4%
SAVOIE	423 715	436 434	0,5%

Source : INSEE 2019, données fournies au 1^{er} janvier 2022

> Évolution de la population par tranche d'âge

Pyramide des âges et évolution 2013-2019 Savoie

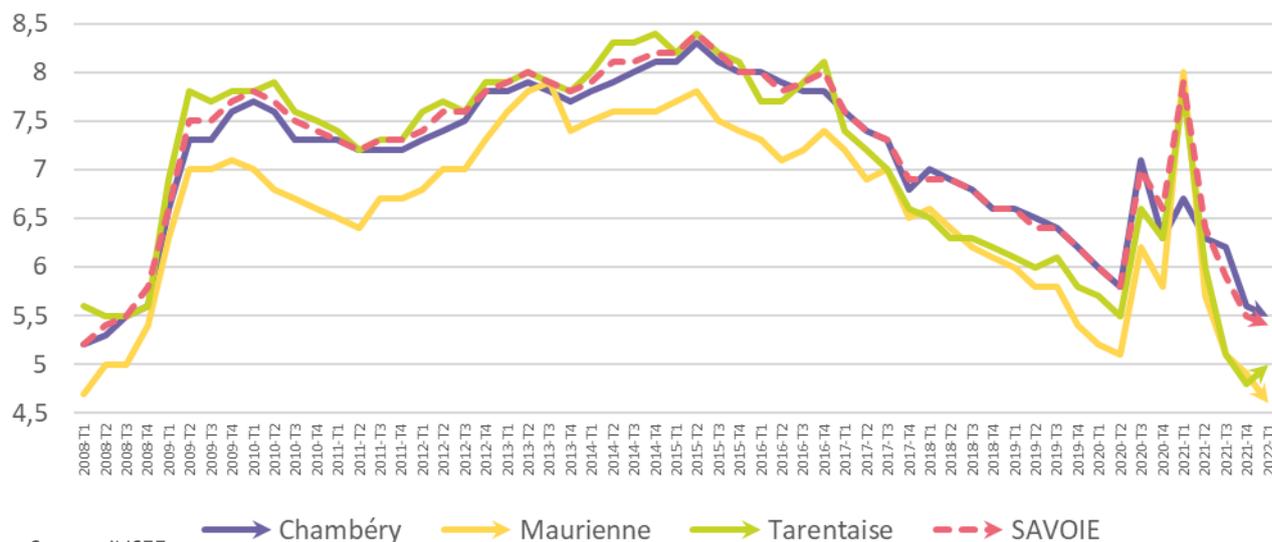


Source : INSEE

> Contexte économique

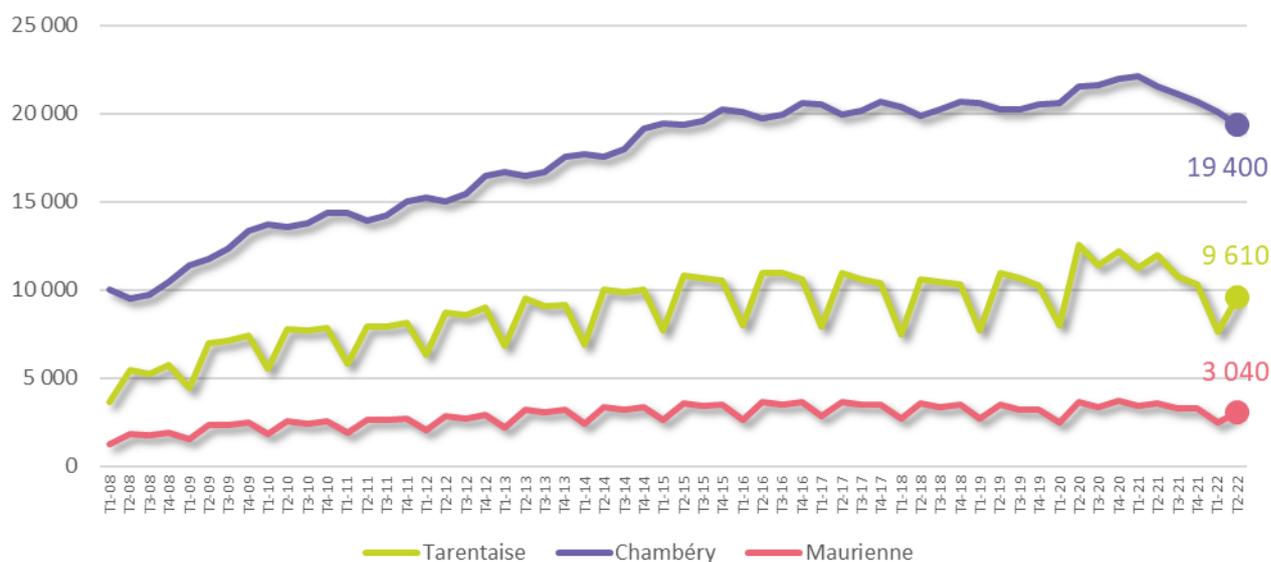
Après une année 2020 marquée par une forte hausse du taux de chômage, liée à la crise sanitaire puis économique, l'année 2021 voit son taux de chômage redescendre à 5,4 % au 1er trimestre 2022. La Savoie n'avait pas connu un taux aussi bas depuis 2008.

Taux de chômage par zone d'emploi en Savoie



32 050 demandeurs d'emplois sont inscrits à Pôle emploi au 2^{ème} trimestre 2022, dont 61 % sont localisés sur le secteur de Chambéry. Le nombre de demandeurs d'emplois (toutes catégories confondues) enregistre une baisse de 13 % en un an soit 4 700 inscrits de moins. Les demandeurs d'emploi de catégorie A (sans emploi) représentent 48 % de l'ensemble des inscrits et sont ceux qui enregistrent le plus fort recul de leurs effectifs depuis 1 an (-23 %).

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi total



> Evolution du nombre d'allocataires bénéficiaires du RSA et répartition territoriale

La Savoie compte 5 673 bénéficiaires du RSA en 2021 soit 300 bénéficiaires de moins qu'en 2019. Cette tendance à la baisse était déjà observée sur la période 2015 - 2018 mais avait connu un retour à la hausse en 2019 et 2020.

Nombre de foyers bénéficiaires du RSA en Savoie et par territoire en 2021		
Territoires	Nombre d'allocataires Bénéficiaires du RSA	Poids départemental
MSD Bassin Aixois	804	14%
MSD Albertville Ugine	768	14%
MSD Avant-Pays Savoyard	339	6%
MSD Bassin Chambérien	2 571	45%
MSD Combe de Savoie	292	5%
MSD Maurienne	369	7%
MSD Tarentaise	530	9%
SAVOIE	5 673	100%

Source : CAF

2- Contexte hébergement et logement

> Répartition territoriale de l'offre d'hébergement et de logements adaptés

Pour accompagner les personnes en grande difficulté à faible autonomie financière, qui ne peuvent accéder au parc de logements ordinaires, la puissance publique a mis en place des dispositifs d'hébergement et de logement adaptés, représentant 1 840 places en Savoie en 2021 (soit 5 de plus qu'en 2020, concentrées sur Chambéry). Rapporté au nombre d'habitants, le nombre de "places" d'hébergement pour 1 000 habitants est de 4.2 en Savoie. Ce ratio varie d'un territoire à l'autre puisqu'il est de 9 dans le bassin chambérien mais de 0 dans l'Avant Pays Savoyard et en Tarentaise.

Le bassin chambérien concentre 70 % de l'offre d'hébergement et de logements adaptés en Savoie

	AIX-LES-BAINS	ALBERTVILLE	AVANT-PAYS SAVOYARD	BASSIN CHAMBERIEN	COMBE DE SAVOIE	MAURIENNE	TARENTEISE	TOTAL
Population totale	76 015	61 292	31 084	137 141	37 336	42 880	50 686	436 434
Poids démographique du territoire en Savoie	17%	14%	7%	31%	9%	10%	12%	100%
Places d'hébergement d'urgence	30	27	0	105	0	3	0	165
Places d'hébergement d'urgence hivernale	10	12	0	94	0	20	0	136
Places d'hébergement de stabilisation	4	8	0	30	0	0	0	42
Places d'hébergement d'insertion	20	50	0	119	17	0	0	206
Places d'hébergement pour personnes victimes de violences*	1	1	0	4	0	1	0	7
Places pension de familles	25	25	0	50	20	0	0	120
Logements résidences sociales	38	0	0	437	0	0	0	475
Places foyer de jeunes travailleurs	100	0	0	451	65	73	0	689
Total places et logements	228	123	0	1 290	102	97	0	1 840
Nombre de places / logements pour 1 000 hab.	3,0	2,0	0,0	9,4	2,7	2,3	0,0	4,2
Part de places / logements sur l'ensemble de la Savoie	12,4%	6,7%	0,0%	70,1%	5,5%	5,3%	0,0%	100,0%

* exprimées en logements : 1 appt ROSALBERT (5 pers.) + 1 appt GALOPPAZ (4 pers.) + 1 appt AIX Roche du Roi (4 pers.) + 1 pl. ALT RS J. Baghe + 2 appts SVF (T3 + T4 = 5 places) + 1 appt CHRYSALIDE (T2 = 2 places)

Source : DDETSPP

> L'activité du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO)

Gérée par La Sasson en tant qu'opérateur départemental, l'activité du SIAO insertion, après une légère baisse en 2019 et 2020, est revenue à un niveau d'activité comparable à celui de 2018 : 1 348 demandes ont été reçues en 2021 soit 118 de plus qu'en 2020.

Les missions du SIAO ont évolué dans le courant de l'année 2021 puisque le volet « accès au logement » s'est progressivement structuré. Les missions du SIAO se divisent désormais en 3 pôles :

- Le pôle urgence et veille sociale (115) : orienter des personnes en situation d'urgence sociale vers les dispositifs d'hébergement d'urgence et coordonner le réseau des acteurs de la veille sociale.
- Le pôle insertion : recenser les places d'hébergement et de logement adapté, orienter et suivre les situations, gérer les listes d'attente et produire des données statistiques.
- Le pôle accès au logement : labellisation des publics prioritaires au titre du contingent préfectoral, accès au logement des ménages sortants d'hébergement via notamment la commission mensuelle SIAO/Bailleurs.

En ce qui concerne les expulsions locatives, une gestion individuelle est désormais en place pour que les personnes expulsées aient une proposition d'hébergement qui leur soit réservée.

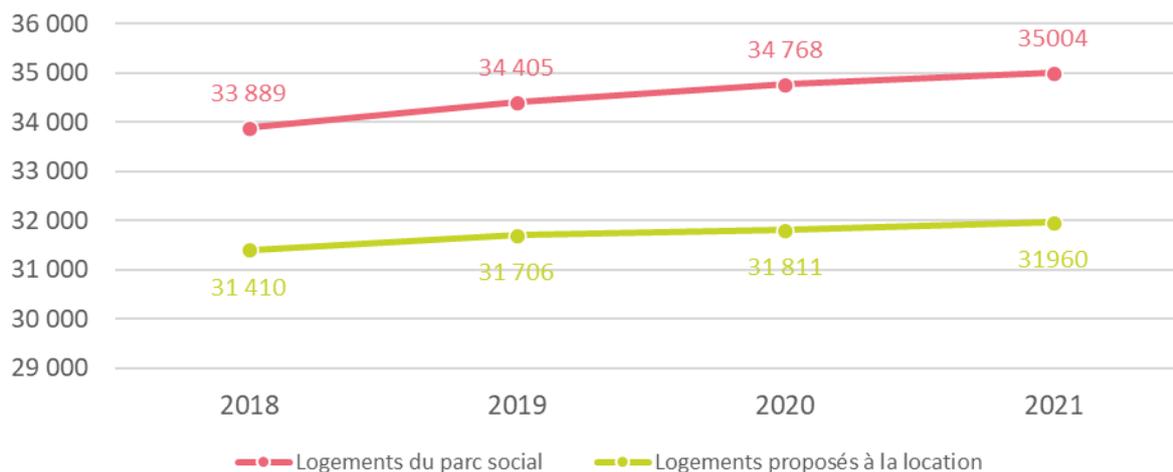
34 % des demandes d'orientation en matière d'hébergement ou de logement accompagné sont validées (44 % en 2020)

	2018	2019	2020	2021
Nombre de demandes	1648	1409	1230	1348
Nombre total d'orientations	1110	967	447	462
Orientations refusées par les personnes	132	89	69	109
Orientations refusées par la structure	107	83	51	75
Admissions directes	384	280	224	116
Nombre d'entrées	748	634	391	405
Préconisations logement (1/2/3)	701	637	195	248
Préconisations hébergement (1/2/3)	423	318	172	141
Préconisations non renseignées (1/2/3)	15	12	141	5

Source : DDETSPP

> Évolution du nombre de logements sociaux proposés à la location en Savoie

35 004 logements sociaux sont décomptés en Savoie en 2021. La production se poursuit selon un rythme stable de +0.7 % soit 236 logements sociaux supplémentaires par rapport à 2020. 81 % de ces logements ont été réalisés dans les bassins aixois et Chambériens.



Source : RPLS

> Répartition du parc de logements en Savoie

En Savoie, 18 % des résidences principales sont des logements sociaux. Ils se concentrent essentiellement dans les secteurs urbains et dépassent les 20 % dans le secteur d'Albertville-Ugine et dans le bassin chambérien.

Maison Sociale du Département	Nombre de résidences principales	Nombre de logements sociaux	Part de logements sociaux*	Poids du parc social dans le département
MSD Bassin Aixois	35 262	4 390	13%	12%
MSD Albertville Ugine	28 026	5 471	16%	20%
MSD Avant-Pays Savoyard	13 279	1 175	3%	9%
MSD Bassin Chambérien	64 105	14 532	42%	23%
MSD Combe de Savoie	15 642	2 108	6%	13%
MSD Maurienne	19 775	2 979	9%	15%
MSD Tarentaise	23 868	4 349	12%	18%
SAVOIE	199 957	35 004	100%	18%

Sources : INSEE 2019, RPLS 2021

* Rapport entre le nombre de logements sociaux et le nombre de résidences principales. Il est distinct du taux de logements sociaux défini par l'Etat au titre de la loi SRU, non disponible pour l'ensemble des territoires du département.

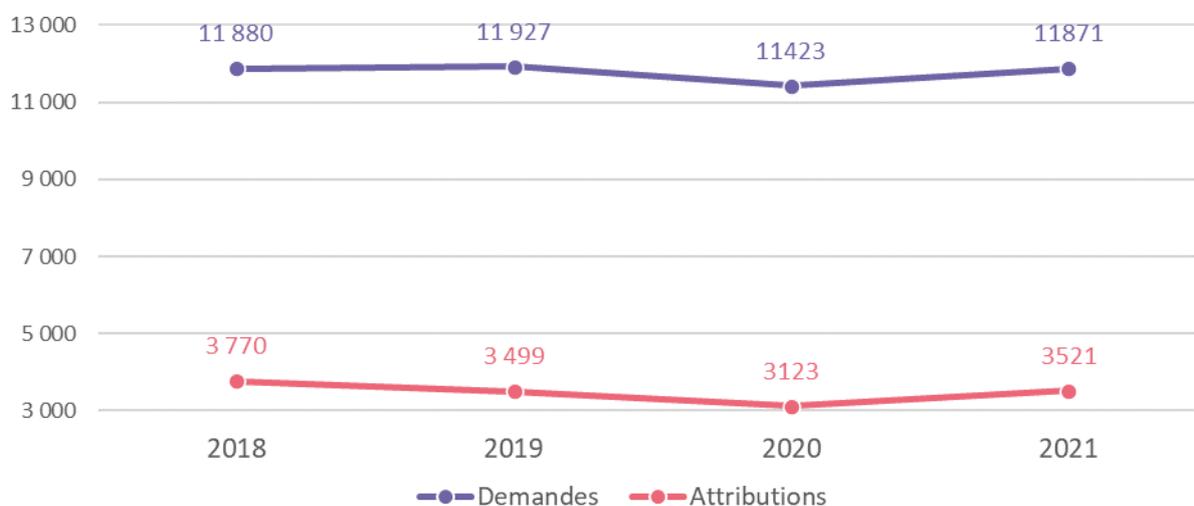
> La demande locative sociale

3 demandes de logement social pour 1 attribution en Savoie

On constate en 2021 un retour à une situation comparable à celle de 2019 avec près de 12 000 demandes de logement social pour 3 500 attributions.

Le niveau de tension, qui fait le rapport entre les demandes et les attributions (hors mutations), retrouve ainsi un niveau élevé de 3 demandes de logement pour une attribution. Cette tension est toutefois très différenciée selon les territoires de Savoie : elle atteint 4,7 à Grand lac et 3,4 à Grand Chambéry tandis qu'elle descend à 2,5 en Coeur de Savoie et 2 à Arlysère.

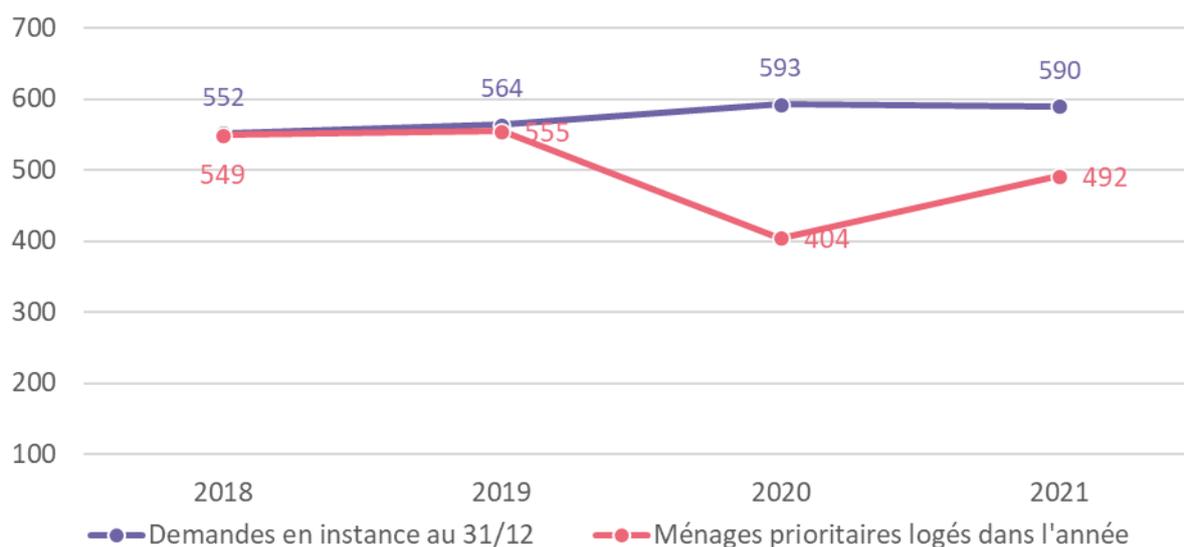
Ce ratio reste inférieur au niveau de tension observé en France (4,8) et en région Auvergne-Rhône-Alpes (3,7).



Source : SNE

> L'activité du fichier des demandeurs prioritaires

En 2021, 490 ménages prioritaires ont été logés soit une hausse de 22 % par rapport à 2020. Ces résultats reflètent la reprise d'activité de l'après-crise COVID et la capacité du territoire à satisfaire les demandes prioritaires.



Source : DDETSPP

> Les ménages prioritaires logés dans l'année

747 dossiers ont été inscrits dans le logiciel de gestion SYPLO au titre du contingent préfectoral en 2021 soit 70 de plus qu'en 2020. Au 31 décembre 2021, 590 demandes étaient actives, 99 ont été radiées pour abandon de la demande ou pour non-renouvellement alors que 297 ont été radiées pour attribution d'un logement.

	Nombres de ménages logés et répartition 2021	Nombres de demandes actives au 31 décembre 2021
Aix les Bains – Les Bauges	87	136
Albertville – Ugine	52	49
Avant Pays Savoyard	9	10
Chambéry	294	336
Combe de Savoie	16	8
Maurienne	9	9
Tarentaise Vanoise	25	24
Hors Savoie	0	18
TOTAL	492	590

Source : DDETSPP

> La répartition des demandeurs et des ménages relogés par motif de labellisation

Fin 2021, les ménages en situation d'hébergement/logement temporaire, hébergés chez un particulier ou dépourvus de logement constituent près de 60 % des demandeurs actifs reconnus prioritaires au titre du contingent préfectoral (66 % en 2020). Parmi les demandeurs relevant de ces 3 critères, 60 % ont été relogés en 2021 (62 % en 2020), soit un chiffre stable depuis 2017. A noter toutefois, la progression du nombre de personnes victimes de violence et de réfugiés logés en 2021 (respectivement + 81 % et + 133% par rapport à 2021).

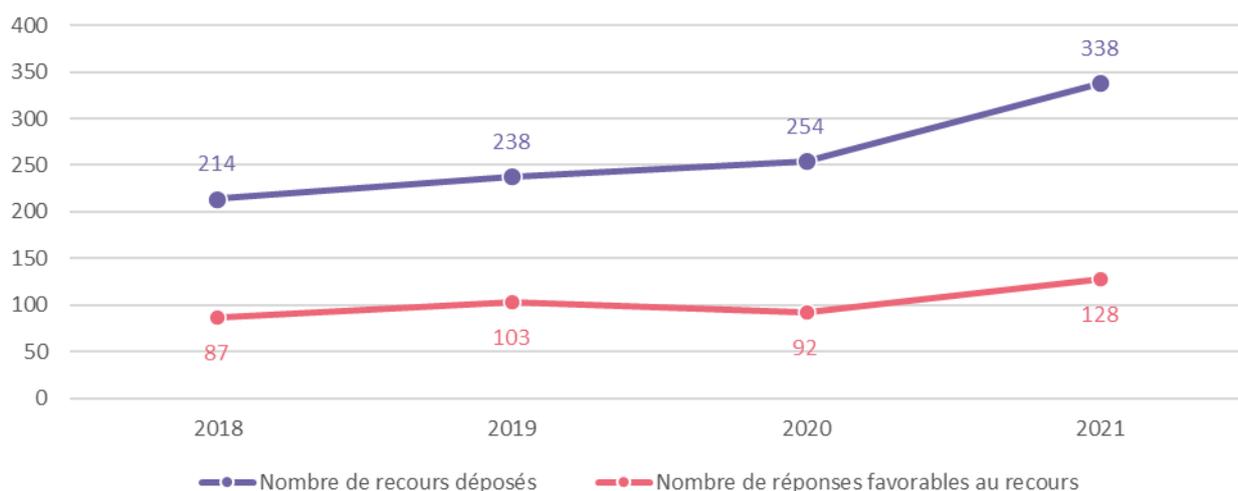
	Nombre de demandeurs au 31/12/2021		Logés en 2021	
Prioritaires DALO	16	3%	62	13%
Hébergement / logement temporaire	162	27%	75	15%
Hébergés chez un particulier	148	25%	144	29%
Dépourvus de logement	38	6%	74	15%
Taux d'effort actuel excessif	84	14%	47	10%
Personnes handicapées	36	6%	12	2%
Menacés d'expulsion	28	5%	13	3%
Victimes de violences	21	4%	29	6%
Sur- occupation	25	4%	21	4%
Locaux insalubres ou indécents	8	1%	3	1%
Réfugiés	7	1%	7	1%
Autre motif	17	3%	5	1%
TOTAL	590	100%	492	100%

Source : DDETSPP

> Les recours au Droit au Logement Opposable (DALO)

338 recours ont été reçus en 2021, soit un niveau nettement supérieur aux années précédentes. 290 ont fait l'objet d'une décision au cours de l'année 2021, dont 44 % ont été favorables soit un taux nettement supérieur à la moyenne.

Le taux de bénéficiaires logés/accueillis (ou ayant refusé ou n'étant pas plus à reloger-accueillir) est de 55 % en Savoie, contre 18% au niveau national et 23% en Rhône-Alpes. La Savoie affiche le meilleur résultat de la région pour cet indicateur.



Source : DDETSPP

> Suivi des procédures d'expulsion

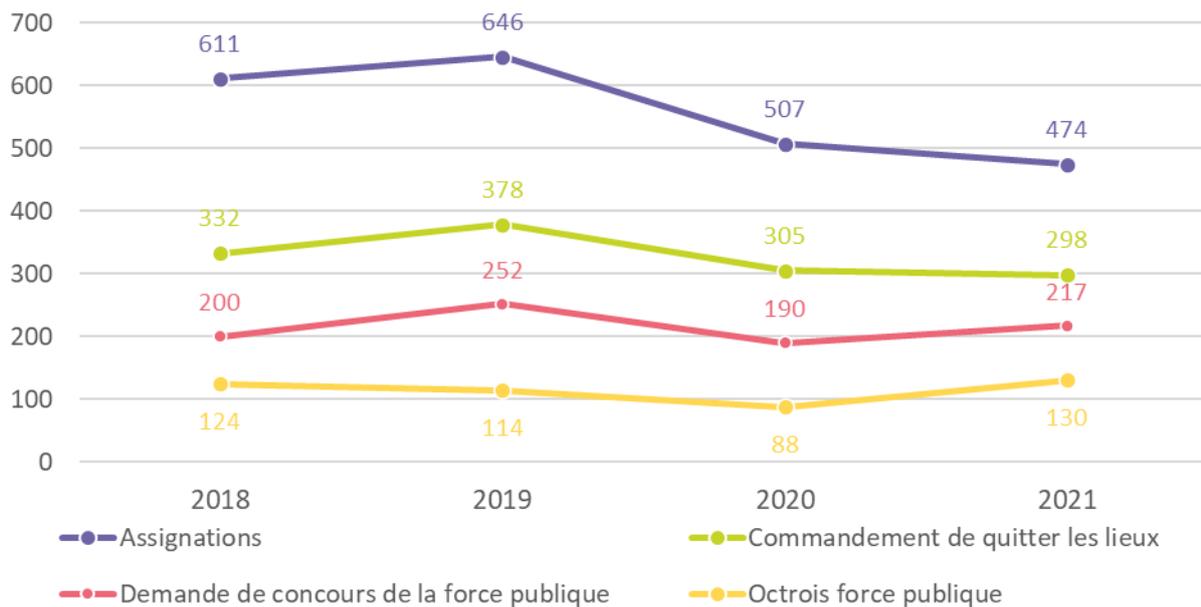
En 2021, la trêve hivernale a été repoussée de 2 mois compte tenu de la crise sanitaire. Les expulsions locatives n'ont repris qu'au 1^{er} juin au lieu du 1^{er} avril dans le respect des garanties offertes par les instructions nationales :

- Maintien dans le logement des personnes les plus vulnérables et indemnisations des bailleurs en compensation,
- Relogement si possible, sinon offre systématique d'une place d'hébergement.

On note en 2021 une très forte baisse du nombre d'assignations en justice. Les différents amortisseurs financiers mis en place pendant la crise expliquent vraisemblablement cette baisse, permettant au plus grand nombre (et en particulier les ménages les plus pauvres) de ne pas se retrouver en manque de ressources et par voie de conséquence en situation d'impayés locatifs.

Le nombre de Commandements de quitter les lieux reste stable.

Le nombre de Concours de la force public (CFP) accordé est un peu plus important, notamment pour commencer à traiter des situations anciennes qui avaient déjà bénéficié de multiples reports de trêves hivernales en 2020. Les CFP ont été priorisés pour les situations les plus bloquées : aucune mobilisation auprès des services sociaux, aucune reprise de paiement du loyer, troubles du voisinage, précarité du bailleur privé, etc...



Source : DDETSPP

> Les assignations par arrondissement

L'arrondissement de Chambéry concentre près des 2/3 des assignations du Département. A noter toutefois une forte augmentation du nombre d'assignations dans l'arrondissement de Saint- Jean- de- Maurienne.

	2018	2019	2020	2021	Evolution 2020-2021	Répartition 2021
Chambéry	384	417	341	300	-12%	63%
Albertville	179	202	134	124	-7%	26%
Maurienne	48	27	32	50	56%	11%
SAVOIE	611	646	507	474	-7%	100%

Source : DDETSPP

> Les Commissions de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions (CCAPEX)

En 2021, 38 séances se sont tenues dont 68% dans l'arrondissement administratif de Chambéry et 16% dans chacun des deux autres arrondissements.

595 dossiers ont été examinés, dont près de 60% dans l'arrondissement de Chambéry (364), 26% d'Albertville (155) et près de 15% pour Saint- Jean- de- Maurienne (86). A noter une forte augmentation du nombre de dossiers examinés dans l'Avant-pays- savoyard et Aix- les- Bains.

Le nombre de séances a presque doublé entre 2018 (20) et 2021 (38). Le nombre de dossiers examinés a augmenté également de 57 % entre ces deux années de référence.

	Nombre de séances	Nombre de dossiers
Chambéry/Couronne/Cœur de Savoie	17	190
Aix-les-Bains/ Avant-Pays Savoyard	9	164
Albertville Tarentaise	6	155
Maurienne	6	86
SAVOIE	38	595

Source : DDETSPP

— Chiffres clés PDALHPD 2021 —

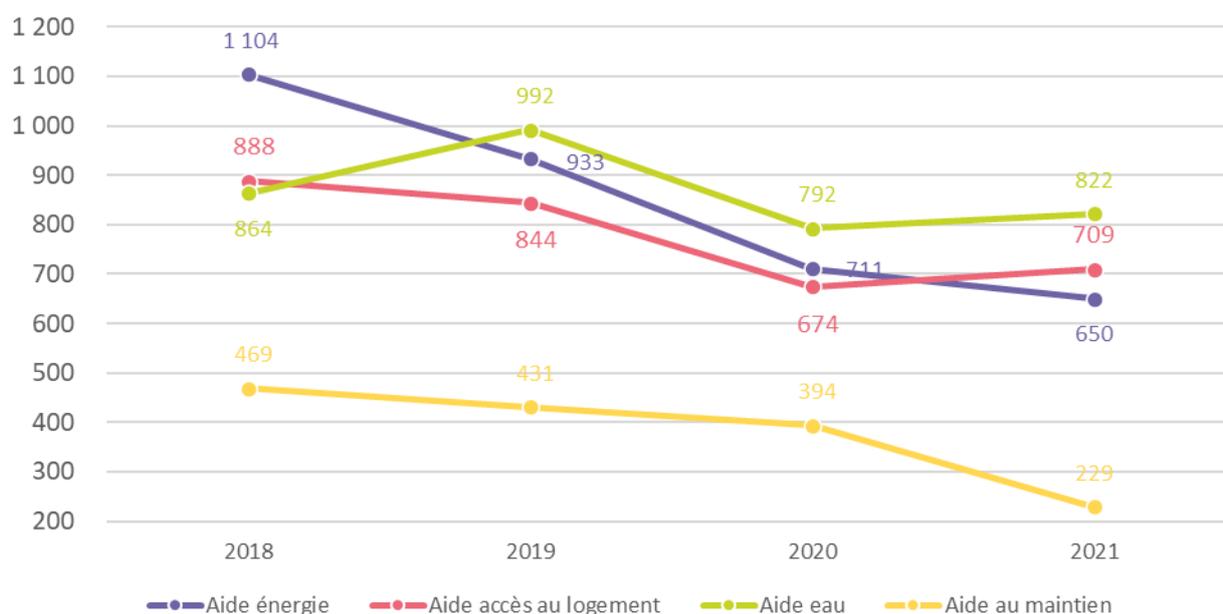
> Les aides financières destinées aux ménages

L'année 2021 a été marquée par :

- L'évolution du chèque énergie : revalorisation du plafond de ressources, élargissement à des nouveaux bénéficiaires (dont intermédiation locative), possibilité de pré affectation papier. Un bonus a également été accordé en fin d'année exceptionnellement au regard du contexte (augmentation des tarifs),
- Reprise des emménagements après une année 2020 limitée, ce qui a mobilisé le recours au FSL.

Les mesures nationales prises pour l'énergie n'ont pas d'équivalent pour l'eau et contrairement à l'énergie, en cas d'impayés, il n'y a pas de risque de coupures. En cas de difficulté financière, les ménages priorisent le paiement des loyers et de l'énergie, ce qui explique une plus grande sollicitation pour l'eau.

Les années 2020 et 2021, du fait du contexte, ont été marquées par de nombreuses actions en faveur des ménages précaires (appui de l'Etat, actions sur la prévention des expulsions...).



Source : Département de la Savoie

> Évolution 2020/2021 du nombre d'aides financière accordées

Aides	2021	Evolution annuelle 2020/2021
Accès	650	-9%
Maintien	709	5%
Énergie	822	4%
Eau	229	-42%
TOTAL	2 410	-6%

Source : Département de la Savoie

> Aide à l'accès

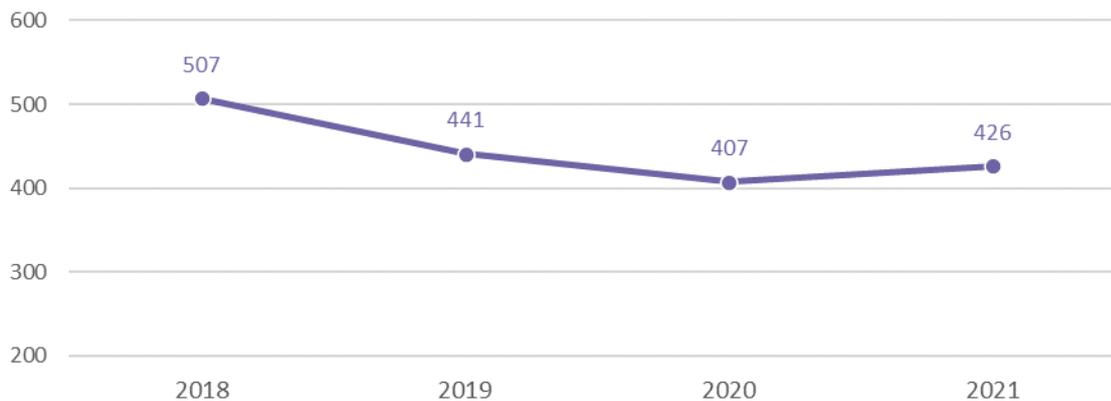
Le montant moyen de l'aide a baissé entre 2020 et 2021. Comme les années précédentes, la majorité des bénéficiaires des aides FSL à l'accès sont logés dans le parc public.

Répartition des ménages bénéficiaires					
Aides	Montant moyen	Parc public	Parc privé	Non renseigné	
2021	324 €	525 (73%)	155 (21,6%)	39 (5,4%)	
2020	391 €	481 (70%)	169 (24%)	41 (6%)	
2019	305 €	635 (72%)	176 (20%)	62 (8%)	

Source : Département de la Savoie

> L'accompagnement social lié au logement (ASLL)

426 mesures d'accompagnement ASLL ont été menées en 2021 soit une légère augmentation par rapport à 2020 (+20) mais qui reste bien en deçà des niveaux observés en 2018 et 2019.



Source : Département de la Savoie

> L'accompagnement vers et dans le logement (AVDL) et l'intermédiation locative (IML)

	Nombre de mesures
2018	180
2019	184
2020	301
2021	351

L'AVDL est octroyée sur une période de 6 mois renouvelable aux ménages éprouvant des difficultés à se maintenir dans leur logement (pour des raisons financières, sociales, ...). En 2021, 50 mesures supplémentaires ont été mises en place, notamment au profit des ménages DALO nouvellement bénéficiaires.

Source : DDETSPP

La progression très importante du nombre de mesures d'intermédiation locative se poursuit en 2021 et confirme l'intérêt du dispositif permettant de mobiliser le parc privé au profit des personnes en difficulté. Ce dispositif sécurise et simplifie la relation entre le bailleur et le locataire et a permis ainsi à un plus grand nombre de ménages d'être logés.

	Nombre de mesures
2018	66
2019	244
2020	431
2021	582

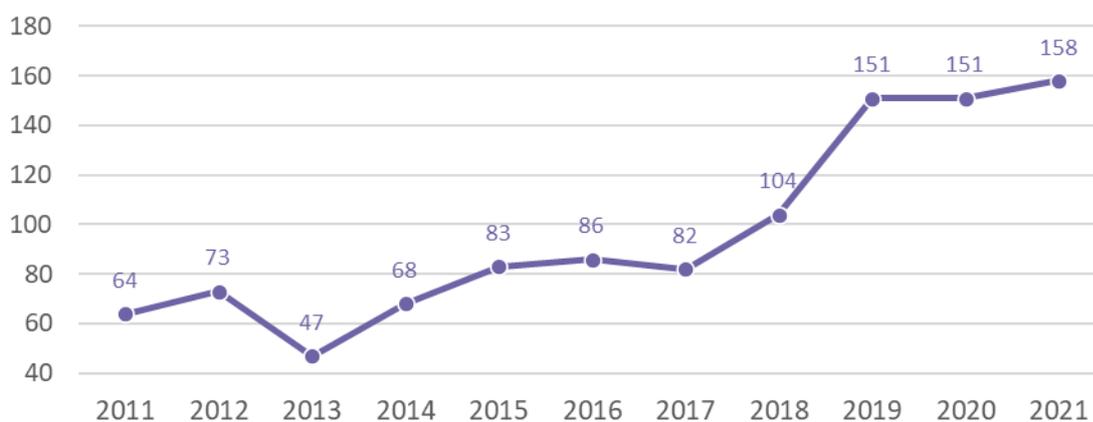
Source : DDETSPP

> Lutte contre l'habitat indigne

Pour la troisième année consécutive, un nombre élevé de signalements est constaté. Les situations sont alors traitées par les institutions compétentes (Mairies, CAF, ARS...).

Le nombre de logements réhabilités comprend ceux qui ont fait l'objet de désencombrement dans le cadre des situations d'incurie (situations majoritaires). Les situations ne sont plus systématiquement transférées au dispositif incurie afin de ne pas le saturer, une priorisation des cas a ainsi été instaurée. Dès que cela est possible, le recours il est demandé de mobiliser ou remobiliser les mesures du droit commun.

Nombre de signalements d'habitat dégradé (indigne et non décent) signalés



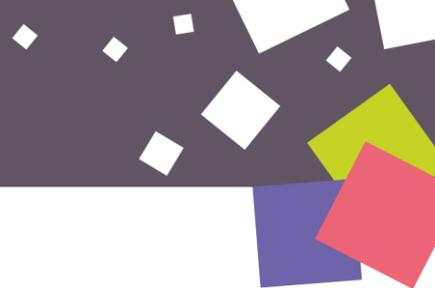
Source : ARS

Le nombre de situations d'habitat dégradé reste stable ces trois dernières années.

L'année 2021 a permis une nette reprise des réhabilitations après une année 2020 marquée les effets de la crise sanitaire.

	2018	2019	2020	2021
Nombre de situations d'habitat dégradé (indigne et non décent) signalées	104	151	151	158
Nombre d'arrêtés de police administrative (insalubrité, péril, ...)	14	11	12	16
Nombre de logements réhabilités	7	6	2	10
Nombre de ménages relogés	2	1	2	2

Source : ARS



INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU PDALHPD

Action	Indicateurs	Valeurs 2021
Action 1 - Encourager la production d'une offre de logements très abordables dans le parc public	Nombre de PLAI et PLAI adaptés agréés dans l'année par EPCI	161 PLAI et 5 PLAI adaptés agréés répartis par territoire comme suit : Grand Chambéry : 96 PLAI et 5 PLAI adaptés Grand Lac : 59 PLAI Arlysère : 4 PLAI Coeur de Savoie : 2 PLAI
Action 2 - Mobiliser le parc privé au bénéfice des publics du Plan pour organiser un parc avec accompagnement	Nombre de places IML créées en sous-location et mandat de gestion	70 places en sous-location 14 places en mandat de gestion
Action 6 - Améliorer l'accès des jeunes dans le logement autonome	Nombre de jeunes sortis de FJT et résidences sociales vers le logement autonome	De 20 à 24 ans : 38 De 25 à 29 ans : 43
Action 8 - Renforcer les solutions d'accueil destinées aux personnes victimes de violence (violences conjugales ou intrafamiliales)	Délai d'attribution d'un logement social pour une personne victime de violence, par rapport au délai global	Ancienneté moyenne personnes victimes de violence : 7,5 mois Ancienneté moyenne Savoie : 10 mois
Action 10 - Soutenir l'intégration par le logement des Bénéficiaires de la protection internationale (BPI)	Nombre de sorties de BPI vers les dispositifs d'hébergement et de logement	131
Action 15 - Fluidifier les sorties de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)	Nombre de sortants de CHRS accédant au logement social	56
Action 20 - Développer l'accompagnement des personnes en situation d'incurie dans le logement	Nombre de signalements ayant donné lieu à un accompagnement dédié	26 dossiers sur 58 signalements

